

informations *la* cgt

Comité Régional CGT Midi-Pyrénées



Vos luttes dans la région
Journée d'action 21 juin



Vie syndicale
60 ans la Sécu !



Emplois-territoires
manif 9 juin

Dossier

Les transports

enjeu du développement économique et social...



N°159 juin 2005

Dossier

Les transports

Editorial 2

A la une 3

- Référendum : déclaration de la cgt!

Vos luttes dans la région 4

- 21 juin
- Marche Mondiale des Femmes
- Soutien à OMAR
- cheminot

Dossier 5-8

- Quels transports en Midi-Pyrénées
- enjeu de développement économique...
- une politique de tous les dangers!
- le service public de l'Équipement

Vie syndicale 9

- 60 ans la Sécu
- Dialogue social

Emplois-territoire 10

- 9 juin, une manif pour l'emploi industriel

Brèves 11

- 48^{ème} Congrès
- Institut Régional du Travail
- CSI



Bourse du Travail
19, place Saint-Sernin
BP 7094
31070 Toulouse cedex 7

Prix : 1€ • N° 159 • Juin 2005
N° d'inscription à la CP 0206S05720

Directrice de la Publication :
Martine Bernard-Roigt
Tél. 05 61 23 35 52
Fax 05 61 21 06 67
e-mail : cgt.crrmp@wanadoo.fr
Crédit photos : Jean-Philippe ARLES

Imprimé par Imprimerie Capitouls

Depuis plusieurs mois, le débat politique est largement dominé par les questions sociales.../... Elles ont rendu incontournable la prise en compte des exigences de plus de progrès social, et le refus d'une société libérale qui amplifie toujours plus l'écart entre ceux qui détiennent le pouvoir financier et ceux qui créent les richesses. Il est indécent qu'un PDG perçoive une indemnité de départ équivalente à plusieurs milliers de SMIC par mois, quand celui-ci reste la seule base de salaire pour la plupart des travailleurs, et au moment même où le gouvernement se contente d'y appliquer l'augmentation prévue par la loi, sans y apporter un quelconque coup de pouce, afin de redonner du pouvoir d'achat. Le traité constitutionnel européen n'y a pas résisté... Plutôt que de prendre la mesure du mécontentement, le gouvernement bafoue tous les principes démocratiques. Il continue plus vite et plus fort dans ses réformes antisociales! Pour la méthode; les 100 jours qu'il s'impose pour soi disant "réussir sur l'emploi...", lui fournissent le prétexte pour éviter tout débat public et agir pendant l'été en minimisant le risque de contestation.../.... Les contrats "nouvelle embauche" visent à généraliser la précarité, et la suppression du décompte des jeunes dans les seuils d'effectifs va encore limiter les moyens d'intervention des salariés et des organisations syndicales. Les exonérations de cotisations patronales tirent les salaires vers le bas tout en affaiblissant encore nos systèmes de retraite et de protection sociale. Dans ces conditions, la trêve estivale ne peut être que partielle car nous sommes en situation de droit d'alerte permanent.../... La question doit être abordée de l'action et ses enjeux pour créer partout les conditions d'une riposte massive dès la rentrée. L'engagement de toutes nos forces militantes est indispensable pour gagner! A nous de faire que la rentrée soit réellement sociale...



Antoine LOPEZ
secrétaire Général UD82
29 juin 2005



Référendum : déclaration CGT

un événement politique d'une grande importance, un point d'appui pour les salariés

Le scrutin du 29 mai a été marqué par une très forte participation manifestant l'aspiration des citoyens à intervenir dans la définition des choix politiques qui engagent leur avenir, en France et en Europe. Cette participation accroît la valeur du résultat.

C'est un événement politique de grande importance ressenti comme un point d'appui par les salariés.

Les Français ont rejeté sans équivoque le traité constitutionnel. Ce résultat a été obtenu après un débat public, sans précédent, portant sur les questions européennes et le lien qu'elles entretiennent avec la situation économique

et sociale dans notre

de grandes responsabilités !

pays. La CGT a pris toute sa part dans ce débat, dans le cadre de ses prérogatives syndicales. Une très grande majorité des salariés de toutes générations, qu'ils soient du public ou du privé, a contribué à ce résultat. Ils ont d'abord affirmé leur rejet des modalités actuelles de la construction européenne, marquées par le néolibéralisme, et leurs critiques de ses graves insuffisances, notamment sur les objectifs sociaux. La CGT avait clairement mis en avant ces réalités ces derniers mois.

Comme l'ont précisé de nombreux électeurs, ce vote ne traduit pas une attitude de repli. Une majorité des salariés aspire à un projet européen répondant à leurs exigences sociales dans un cadre solidaire. Un tel projet doit être porteur d'une réorientation du processus de mondialisation pour le progrès social, le développement durable et la paix dans le monde.

Ce vote est également une sanction explici-

te de la politique menée par le Gouvernement depuis 3 ans. La "réforme" des retraites, la "réforme" de la Sécurité sociale, la mise en cause des 35 heures ne sont pas acceptées. La CGT n'a cessé de le répéter.

Aujourd'hui, les salariés n'attendent pas seulement un changement de gouvernement mais un changement de cap dans les orientations économiques et sociales. Le gouvernement, quel qu'il soit, et le MEDEF doivent renoncer aux réformes autoritaires profondément inégalitaires, à leurs velléités de s'attaquer au Code du travail, au droit de

grève, aux droits des chômeurs et à poursuivre dans la voie des privatisations. La réponse à la situation ne réside vraiment pas dans une fuite en avant vers un libéralisme plus affirmé qu'appellent de leurs vœux, dès maintenant, les directions de l'UMP et du MEDEF.

Les revendications exprimées depuis de longs mois sur les salaires, l'emploi, la précarité, les délocalisations, la protection sociale, l'avenir de l'industrie et des services publics, doivent déboucher rapidement sur des résultats concrets. **La CGT exige l'ouverture rapide d'une grande négociation sociale, avant que ne soient arrêtés les principaux choix budgétaires et de politique économique pour 2006.** Le Gouvernement français doit demander le retrait des projets de directives Temps de travail et Services dans le marché intérieur (ex Bolkestein) .../.

La situation issue du référendum du 29 mai confère de grandes responsabilités à la CGT, à l'ensemble du mouvement syndical

en France et en Europe.

L'unité revendicative, la lucidité et une grande détermination s'appuyant sur la mobilisation des salariés sont de plus en plus nécessaires. C'est le point de vue que la CGT fera valoir auprès de tous ses partenaires nationaux, auxquels elle propose une rencontre rapide.



C'est aussi ce point de vue qu'elle continuera de promouvoir au sein de la Confédération européenne des syndicats qui appelle "l'Union européenne" à se rapprocher des citoyens et de leurs revendications.

Déclaration du bureau confédéral 30 mai 2005 ■

21 juin... pour défendre les revendications...



Le mépris, ça suffit! C'est le sentiment ressenti par la délégation de la **cgf** reçue à Malignon par le premier Ministre. C'est pourquoi tel que l'a réaffirmé avec force la **cgf** au lendemain du 29 mai, nous voulons des réponses à nos revendications. A l'évidence, le premier ministre n'a, en rien, pris la mesure des exigences sociales qui se sont exprimées dans les mobilisations de ces derniers mois et dans le vote référendaire. Non seulement les aspirations des salariés actifs, retraités, privés d'emploi ne sont pas prises en compte mais, pire, "le

cap des lois votées sera tenu", la cadence des réformes autoritaires et inégalitaires sera accélérée. Le plan dit "d'urgence pour l'emploi" consiste surtout à précariser les salariés et à offrir des nouveaux cadeaux aux employeurs. Chacun(e) mesure que seule la mobilisation au niveau des enjeux contraindra le gouvernement à prendre en compte nos exigences, c'est pourquoi le rendez-vous du 21 juin, négociation nationale sur "la pénibilité du travail" a été une nouvelle opportunité pour la **cgf** d'appeler à la mobilisation. Le 21 juin 2005 a été l'oc-

casion d'une mobilisation interprofessionnelle : pour l'emploi, les salaires, la protection sociale, des services publics qui répondent à nos besoins, aux besoins de la collectivité. Dans les départements de Midi-Pyrénées, de nombreux arrêts de travail ainsi que des rassemblements se sont tenus. Les salariés ne laisseront pas le gouvernement procéder par ordonnances, pendant l'été, sur des sujets aussi essentiels pour leur vie.

sncf

Le 2 juin près de 47 % des cheminots de Midi-Pyrénées étaient en grève. Ils participaient à une action nationale à l'appel de leur fédération CGT. Cette journée d'action portait les exigences qui s'expriment depuis de nombreux mois, sur les salaires, l'emploi, la défense du service public et la condamnation du plan de désengagement de la SNCF sur le fret qui a déjà de lourdes conséquences sur notre région. Cette journée s'inscrit dans le processus de mobilisation engagée par toute la **cgf** pour que le monde du travail se fasse entendre plus fort!



Femmes

Plus d'une quarantaine de militantes et militants de Midi-Pyrénées dont une forte délégation du syndicat des Territoriaux de Toulouse a participé à la Marche Mondiale des Femmes à Marseille avec 15 000 femmes du Monde. Elles exigeaient, notamment l'arrêt des violences et de la pauvreté.

Omar

Militant de la CGT Haute-Garonne, engagé dans la lutte pour la régularisation des Sans-papiers, il se trouve lui-même, aujourd'hui menacé d'expulsion. Si ces néfastes projets de gouvernement aboutissaient c'est la vie d'Omar comme d'autres avant lui, qui se trouverait menacée dans le pays l'Algérie, qu'il a fuit. Il est fort heureusement, entouré de la solidarité de tous et la mobilisation du comité de soutien qui s'est créée a déjà organisé plusieurs initiatives publiques, une pétition a recueilli plus de 1 400 signatures. **Contact du Comité de Soutien: CGT 31**



Quels transports en Midi-Pyrénées

les transports, un intérêt général structurant toute la société, à mettre hors de la concurrence et du marché... !

Les comités régionaux Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées se sont rencontrés à Gruissan le 17 mai dernier avec leurs syndicats des Transports respectifs afin d'examiner les questions auxquelles ils étaient confrontés dans leurs régions respectives, sur cet enjeu décisif. Ci-après, les principales problématiques de notre région présentées. Cet échange a débouché sur une déclaration commune et la perspective de nouvelles coopérations inter-régionales !

Transports collectifs :

Les transports constituent un enjeu déterminant pour notre région. Ils sont au cœur à la fois des luttes des usagers, de l'action régionale, l'objet d'une demande croissante. Ils ont donc été au centre de la discussion du contrat de plan état-région 2000-2006 et c'est la première fois que les usagers et les personnels obtiennent l'inscription d'un volet ferroviaire dans le contrat même si la part consacrée au rail et la route est très déséquilibrée au profit de la route.

■ SNCF :

Dans le cadre du Plan régional des transports élaboré par le conseil régional, l'objectif, en outre, était de passer de 150 dessertes à 330 avec un cadencement style RER entre les principales villes de la région et l'agglomération toulousaine. Dans ce but la réalisation d'une ligne RER Toulouse-Colomiers train-métro et un titre unique de



transport, constitue une grande nouveauté et les besoins sur cette ligne ont explosé.

La régionalisation des TER et leur gestion par la région n'a pas faibli cette démarche. Cependant plusieurs problématiques : achat du matériel par la région pas en nombre suffisant, lié à la carence de matériel existant, de nombreuses difficultés sur les lignes : retards, trains surchargés... La déréglementation de la SNCF aboutit au cours du 1^{er} semestre à la suppression de 1 500 dessertes.

■ URBAINS :

La délégation de service public du réseau de transports bus et métro toulousains, après plusieurs mois d'incertitude et de bataille des usagers (autour d'un collectif "pour une gestion publique des transports toulousains" et une régie directe), a été attribuée à un groupe privé La Connex. La même, qui d'ailleurs lance le premier train privatisé et qui a été l'occasion d'un important rassemblement interrégional des cheminots à Toulouse le 3 mai.

■ AERIENS :

Les études en cours et réalisées tablent d'ici
(suite page 6)

Enjeu du développement économique et social... !

pour la complémentarité des différents modes de transport...



20-30 ans à une saturation de l'aéroport d'où la proposition d'un nouvel aéroport dans l'agglomération toulousaine. L'annonce des projets futurs a suscité un émoi considérable. De nombreuses manifestations rassemblant à Toulouse jusqu'à 20 000 personnes se sont déroulées montrant la détermination des usagers.

Pour l'instant le projet dans l'agglomération est abandonné mais pas celui d'un nouvel aéroport.

Sur ces problématiques, des remarques :

■ **L'activité de la cgt** notamment sur le Plan régional des transports s'est structurée à partir de l'avis à rendre au CESR et en lien étroit avec le syndicat des cheminots, auditionnés avec celui de la Semvat. Difficulté

d'une réelle prise en compte par les organisations de la CGT territoriales ou syndicats. Pourtant la conception du Plan régional

Un nombre toujours plus grand de véhicules sur les roades de l'agglomération toulousaine !

des villes de la région vers l'agglomération et vice versa, pas de liaisons des villes de la région entre-elles nous avons formulé des propositions). L'aménagement des activités industrielles concentrées sur l'agglomération ainsi que les universités, la dispersion de l'habitat font qu'un nombre toujours plus grand de salariés se déplacent pour venir travailler dans l'agglomération, près de 200 000 véhicules/jour sur les roades (à hauteur de l'échangeur de Purpan). Les transports collectifs sont inadaptés, la 2^{ème} ligne du métro toulousain ne résoudra pas le problème. Comment prendre en compte ces réalités auxquelles sont confrontés des milliers de

salariés. Elles sont absolument absentes de l'activité et des revendications dans les départements...

■ **Sur les transports aériens**, là aussi autour de la déclaration du CESR une initiative de rencontre des syndicats cheminots, Aviation civile, Air France, CESR, etc. a eu lieu et les échanges ont abouti à une déclaration commune sur la base : utilisation de l'aéroport actuel dans toute sa dimension qui est loin d'être saturé, face à la déréglementation et le dumping exigeons la complémentarité des modes air-rail, la nécessité urgente de la mise en chantier du TGV Toulouse - Paris, notamment.

Il existe des propositions : une ceinture ferroviaire, la jonction gare SNCF et aéroport par rail, etc. Au moment où la municipalité de Blagnac parle de liaison du site d'aéroconstellation par tramway, il y aurait un espace à occuper.

TRANSPORTS MARCHANDISES

Un avis récent du CESR permet une bonne connaissance de la réalité. Etat des lieux :

- le trafic en provenance ou à destination de Midi-Pyrénées représente avec 109 millions de tonnes, 4,5 % du trafic réalisé au plan national,
- une place prépondérante au transport routier de marchandises (2 600 entreprises et 26 500 salariés,
- une région à l'écart des grands courants d'échanges européens.
- L'aéroport est la 1^{ère} plate-forme aéroportuaire de province pour le trafic fret.

(suite page 7)

une politique de tous les dangers... !

déréglementation du transport marchandises
et ouverture à la concurrence du fret ferroviaire... !

Avec la déréglementation du transport marchandises, le secteur subit de fortes évolutions. L'ouverture à la concurrence du transport fret ferroviaire et les choix de l'entreprise SNCF aggrave cette situation. Exemple du transport fret à Tembec = 200 camions supplémentaires sur les routes chaque semaine. Au travers de ce bref constat ce qui est en jeu pour notre région la perte des activités régionales fret, une marginalisation croissante du territoire et une fuite en avant du tout camion.

Sur cette problématique :

Il y a eu de nombreuses initiatives de débat avec l'organisation d'assises par le syndicat des cheminots dans les départements. Ces initiatives sont essentiellement du fait des cheminots. Il y a certainement à réfléchir à des constructions plus solidaires et inter-professionnelles. Comment? Voir les synergies possibles avec notre bataille sur le thème "emplois-territoires" qui s'inscrit dans le cadre de l'initiative des fédérations pour défendre l'emploi industriel le 9 juin.



INFRASTRUCTURES :

■ **LA TCP** : depuis notre réunion spécifique sur cette question, les éléments nouveaux sont l'abandon des études et même du projet suite aux batailles menées par les associations contre le projet, qui ont connues leur point d'orgue pendant la campagne des élections régionales. On parle d'une Nouvelle

Traversée des Pyrénées (NTP), quand, comment, de nouvelles études sont en cours.

■ **TGV** : là aussi les projets sont annoncés et le débat public vient de s'ouvrir!

Voilà rapidement présentée la situation de Midi-Pyrénées. Quelles pourraient être les bases d'une coopération inter-régionale Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon :

- TGV Montpellier-Toulouse
- La ligne Béziers Neusargues
- TER Toulouse-Carcassonne
- Transfert sur route fret sur Cerdère
- La question des grandes lignes et la suppression des arrêts intermédiaires
- la coopération transfrontalière dans le cadre du CSI PYREMED. Quelles initiatives développer dans chaque région et de manière interrégionale.

... Déclaration des CR Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées

(extraits)

Après un large échange sur la situation et les conséquences de telles orientations dans leurs régions respectives, les Comités régionaux **Cgt** avec l'appui de leurs organisations transport **Cgt**, du local au national, se donnent comme objectif de poursuivre leur coopération au travers des axes suivants : la signature de la pétition nationale sur les transports lancée par la **Cgt**, de mieux coordonner l'action régionale avec la mise en place d'un groupe de travail regroupant des représentants **Cgt** des cheminots, des transports urbains, des routiers, de l'équipement (voyageurs et marchandises), de coopérer pour le développement des relations inter-régionales, notamment aux limites des régions (Aude/Haute-Garonne - Aveyron/Hérault), etc.

voir site du CR CGT Midi-Pyrénées

Routes, le service de l'Équipement

ouvrir des perspectives revendicatives ...!

La loi de décentralisation Raffarin est en cours de mise en œuvre sans quasiment aucune concertation entre l'Etat et les collectivités locales. Vingt mille des trente mille kilomètres de routes nationales vont être transférés aux départements, au plus tard en 2006, soit plus de 65 % du réseau, ce chiffre est équivalent dans notre région. Des départements n'auront quasiment plus de routes nationales.

35 000 agents de l'Équipement seront transférés aux départements dont 2 800 dans notre région. Que vont devenir les 600

Le réseau demeurant Etat hors autoroutes concédées sera de 878 Km dans notre région. Un service spécifique est en cours de création pour l'entretien et l'exploitation du réseau au niveau interrégional. La presse se fait l'écho de possibles transferts aux sociétés d'autoroutes et tous les éléments en notre possession le laissent penser.

Enfin les projets de restructurations des DDE après transferts, c'est-à-dire sans les routes, conduisent à la disparition de la quasi-totalité des subdivisions territoriales de proximité qui sont pour l'instant le seul service technique de 80 % des communes (100 % dans le secteur rural). Exemple en Haute-Garonne, 5 pôles et des points d'appui en lieu et place des 17 subdivisions actuelles, 3 en moyenne dans les autres départements.

Si la C.G.T Equipement combat depuis toujours la forme de décentralisation qui se met en œuvre depuis plus de vingt ans ce n'est pas par jacobinisme ou corporatisme étroit mais au contraire parce qu'il ne s'agit pas d'un véritable rapprochement entre les lieux de décisions et les citoyens. La première phase depuis 1982 a certes produit des effets positifs indéniables notamment sur le raccourcissement des délais de décisions pour des aménagements et équipements publics mais à quel coût? Peut-on dire que la démocratie participative a progressé comme annoncé? Peut-on dire que les services de proximité se sont réellement améliorés en nombre et en qualité? Sur certains points oui mais à quel coût? et sou-

vent par compensation de la disparition de services de l'Etat.

Lors du conflit de Mai Juin 2003, la C.G.T Equipement a opposé au projet de loi Raffarin un projet de décentralisation s'appuyant sur un bilan de la première phase, ce qui est la moindre des choses, et une décentralisation basée non pas sur la concurrence des territoires mais sur la coopération des différents niveaux institutionnels sans exclure l'Etat comme garant de l'intérêt général au sens national du terme.

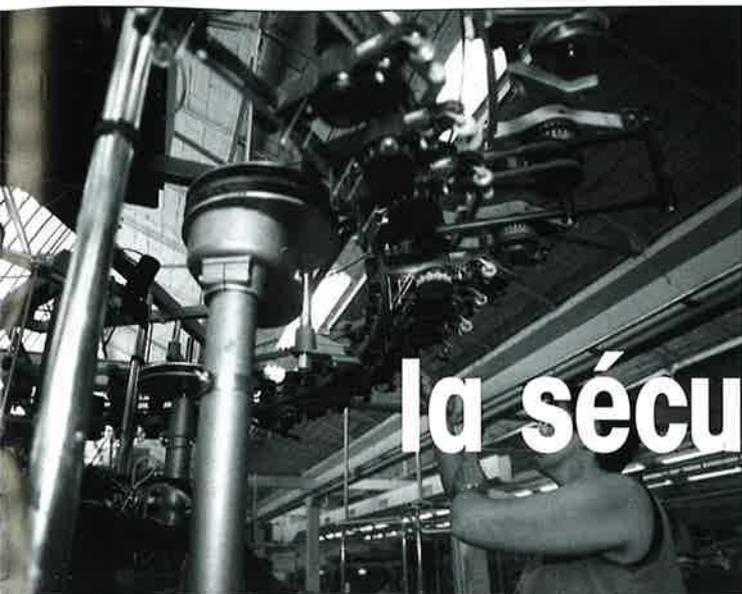
Aujourd'hui le combat est engagé sur la mise en œuvre de cette mauvaise loi. L'enjeu pour la C.G.T Equipement est d'ouvrir des perspectives revendicatives claires et porteuses d'avenir commun pour les personnels transférables et ceux demeurant Etat. C'est possible et indispensable. Rien ne serait pire que de laisser croire que parce que cette loi est votée et qu'elle s'applique, c'est la fin de l'histoire.

Oui il y en a encore un avenir à construire avec les personnels et les citoyens et le service public!

La forte mobilisation des agents dans les AG de la C.G.T et dans les actions sont un élément de confiance important mais rien ne se fera sans le tout ensemble: salariés, usagers, élus locaux!



ouvriers des parcs et ateliers de notre région qui ont le même statut que les salariés du G.I.A.T? Aucune solution avancée à ce jour par notre ministère mais peut-être une proposition à l'automne?



il y a 60 ans la sécurité sociale...

un travail de mémoire
à travailler avec vous... !

Le 4 octobre 2005, il y aura 60 ans que des législateurs, ministres et députés issus des combats de la résistance à l'occupant nazi et à la collaboration nationale, adoptaient la loi sur la Sécurité Sociale. Ils répondaient ainsi au besoin d'une protection sociale déjà inscrite par les "sans culottes" dans les tables de la Constitution de 1793 ; Article 31 - le droit au travail et à la santé : "les secours publics sont une dette sacrée. La société doit subsistance aux citoyens malheureux, soit en leur procurant du travail, soit en assurant les moyens d'exister à ceux qui sont hors d'état de travailler". Cette Sécurité sociale acquise en 1945, a été un élément social,

économique et politique essentiel du programme du Conseil National de la Résistance à l'issue des combats libérateurs de la Résistance. Cette loi pour le droit à la santé, à une vie sécurisée est une étape décisive dans les combats de la classe ouvrière, bien avant la naissance de la Cgt : mutuelles ouvrières, caisses de secours, etc. 2005 : 60^{ème} anniversaire de la Sécu. Le constat c'est la succession et l'accentuation des remises en cause, voire les perspectives d'un démembrement de la Sécurité sociale, perte de compétences et de couvertures, privatisation, mise en concurrence avec les assurances privées, imposée par une directive européenne.

L'étape est à la reconquête. L'Institut Régional Cgt d'Histoire a décidé de marquer cet anniversaire en faisant un temps fort avec un retour sur les objectifs que s'étaient donnés les législateurs en 1945, avec à leur tête le Ministre du travail et un militant Cgt Ambroise CROIZAT. **Garantir aux salariés, à leurs familles, avant même la naissance jusqu'à la fin de la vie, le droit à la santé, à la retraite, aux garanties de ressources. Permettre à tous par la solidarité l'accès aux loisirs, aux sports, à la culture, à la VIE.**

Pour réaliser ce travail, l'Institut Régional d'Histoire a besoin de vous, de vos témoignages, archives. Contact IRHS : 05.61.23.35.52

Dialogue social territorial !

La loi du 4 mai 2004 sur la Négociation Collective modifie profondément les termes de celle-ci. Elle modifie la hiérarchie des normes (un syndicat d'entreprise pourra, par exemple signer un accord dérogatoire à un accord de branche sauf si cet accord de branche l'interdit). Elle introduit la notion d'accord majoritaire mais en terme de nombre de syndicats signataires et non pas en fonction de leur représentativité (3 syndicats sur 4 pourront signer un accord même s'ils ne représentent pas la majorité du personnel)... etc. En ce qui concerne le Dialogue Social Territorial, elle instaure des Commissions Départementales Paritaires interprofessionnelles au sein desquelles se

discuteront et se négocieront des accords visant l'intérêt des salariés du département ou d'un bassin d'emploi en lien avec la spécificité économique du territoire (travail saisonnier par exemple...). Dans les départements des Hautes-Pyrénées, de l'Ariège les commissions sont en place, dans les autres départements les négociations sont engagées. Notons que l'accord signé en Ariège prévoit que tous les accords signés seront plus favorables aux textes existants. La CGT a alerté sur les dangers de cette loi et l'intérêt pour les syndicats notamment ceux du privé, d'en prendre toute l'ampleur. Il est urgent que partout nous prenions cette question à bras-le-corps pour

être présents où se discute l'intérêt des salariés. Dans le cadre du déploiement vers les salariés des PME, cela peut-être un lieu d'intervention, pour construire un rapport de force avec eux et obtenir la réponse à des revendications qu'ils auront formulées. Après les journées d'étude confédérales organisées, le Comité Régional a tenu une journée d'étude régionale sur cette question, il a mis en place un plan de travail régional et participera aux journées de travail départementales que chaque UD tiendra dans les prochains jours. Pour déployer cette information, il a signé avec la DRTE une convention régionale!

Une manif pour l'emploi industriel



25 000 manifestants déterminés pour défendre l'emploi industriel menacé par l'appétit des groupes... !

Le 9 juin 25 000 manifestants issus des entreprises de la métallurgie, de la chimie, des travailleurs de l'état, de l'agroalimentaire, du textile... ont manifesté à Paris pour réaffirmer leur détermination à défendre les emplois dans l'industrie, menacés par l'appétit des groupes pour des profits encore plus grands et les choix (délocalisations, développement de la précarité... pression sur les salaires et les conditions de travail).



Cette initiative à l'appel de 9 fédérations Cgt de l'industrie a été l'occasion de faire connaître nos propositions pour le développement de ces secteurs indispensables au développement de l'économie de notre pays, de nos régions. Dans un communiqué la fédération des travailleurs de la Métallurgie a notamment déclaré (extraits): "la mobilisation de la cgt au lendemain du discours général du nouveau Premier ministre a constitué un événement important et une réponse sans ambiguïté aux intentions du gouvernement et du patronat. Le message des salariés lors du référendum du 29 mai n'est pas un simple avertissement. La dynamique de la manifesta-

tion, la présence massive de jeunes salariés, les exigences de développement de l'emploi industriel sont autant de messages à entendre!"

Villeroy-Bosh

130 emplois sont menacés par la stratégie d'abandon de la direction qui envisage de délocaliser une production en Roumanie. Face à la détermination du personnel la direction contrainte de faire des propositions, prend en otage les salariés. En échange de la signature des syndicats d'un accord de méthode dans lequel ils renonceraient aux acquis, elle garantirait une partie des emplois! SCANDALEUX!

Textile :

La situation des entreprises du Groupe Chargeurs à Lavelanet est particulièrement inquiétante avec l'annonce de nouvelles décisions graves sur le dos des salariés. Lors de la réunion du CCE la CGT a notamment déclaré :

"Depuis 10 ans, nous savions que les quotas allaient être supprimés ; la Chine ne doit pas être l'alibi. La politique dans le tissu est différente des autres métiers du groupe. Seuls les salariés sont victimes: licenciements, bas salaires, mutuelle, prévoyance, etc. Le discours du prix ne nous suffit pas: nous voulons des perspectives. Seule la recherche et l'innovation peuvent nous sortir de l'impasse, c'est Chargeurs Recherche et Développement qu'il faut créer. Sur Lavelanet, la CGT œuvre pour la mise en place d'un tel pôle mais sans l'appui de Chargeurs Tissus! Nous voulons du concret, nous exigeons d'être associés à un réel changement de politique. Les chercheurs et les créateurs doivent travailler avec les clients: l'ère du commercial pur et dur est révolue. Nous avons besoin d'une autre orientation dans la gestion du secteur Tissus. Vous avez fait vos preuves dans la gestion financière du Groupe, il faut maintenant que vous preniez toutes vos responsabilités pour que le secteur Tissus puisse continuer à vivre et mieux, à se développer."

••••• Conférence de presse du Comité Régional

Dans le cadre de la campagne **Emplois-territoire** le Comité régional a tenu une conférence de presse régionale le 12 mai à Toulouse et le 9 juin à Foix. France Info et la Dépêche de l'Ariège ont donné un bon écho de cette conférence au cours de laquelle nous avons notamment déclaré: "L'industrie de notre région dispose d'un atout extraordinaire qui est son industrie aéronautique... Notre satisfaction serait totale si le social n'était pas le grand absent des politiques actuelles de l'aéronautique et s'il n'y avait pas un risque que l'industrie aéronautique se développe dans un désert industriel... Au contraire nous pensons que le développement d'une industrie de haute technologie a besoin d'un haut niveau de garanties sociales et d'un territoire régional fort de sa diversité industrielle... En effet Midi-Pyrénées dispose d'atouts industriels importants sans lesquels il ne peut y avoir de développement durable pour les populations." (voir site du CR)

Csi*

Conseil syndical inter-régional

L'assemblée générale du CSI, s'est tenue à Barcelone le 7 juin dernier, à cette occasion la présidence a été renouvelée. C'est la CFDT qui assure pendant deux ans cette nouvelle présidence comme le prévoit les statuts du CSI, la **Cgt** assurera le secrétariat, les CCOO la trésorerie. Au cours de cette assemblée deux nouveaux adhérents ont été admis officiellement membres du CSI : l'USDA et l'UNSA.

Institut régional du travail

Le **Comité Régional** a participé à une session de formation de deux jours sur le thème "Le diagnostic du développement territorial : point d'appui à l'intervention syndicale". La prochaine session de formation s'adressera plus particulièrement aux camarades intervenant dans les sessions de la formation syndicale et portera sur "**les méthodes pédagogiques**". Il aura lieu du 5 au 8 octobre 2005. Si cette formation vous intéresse prendre contact au secrétariat régional : 05.61.23.35.52

48^{ème} congrès confédéral !

La préparation du congrès confédéral s'engage, le CCN de mai a adopté une première délibération sur la désignation des délégués. Il a également validé la démarche de consultation des organisations membres du CCN sur les propositions de la commission structures. Plusieurs UD ont programmé des journées d'étude pendant l'été sur la préparation du 48^{ème} Congrès. Le CCN de septembre engagera la préparation active. **Voir également l'adresse de B. THIBAUT dans le dernier Peuple.**

